

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2026

RÉPARER LES PRÉJUDICES CAUSÉS PAR LA TRANSPLANTATION DE MINEURS DE LA
RÉUNION EN FRANCE HEXAGONALE DE 1962 À 1984 - (N° 2355)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 7

AMENDEMENT

présenté par
Mme Lebon

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« issue d' »,

les mots :

« versée par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.